

11 fiches sur les troubles des apprentissages

Travail collectif réalisé sur l'initiative d'Olivier DELPLANCKE
IEN de la circonscription de Moutiers

Objectif

Apporter un éclairage aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires sur les différents troubles d'apprentissage rencontrés par certains élèves.

Mise en garde

Les fiches que nous proposons ne peuvent, en aucun cas, servir à établir des diagnostics.

Le trouble d'un enfant a rarement une seule origine. La complexité du cerveau et de son fonctionnement oblige à explorer les différents domaines qui peuvent avoir une influence sur les apprentissages (psychologique, médical, instrumental, développemental ...).

Il est donc important qu'il y ait un partenariat entre les familles, les enseignants, les psychologues scolaires, les médecins scolaires et les neuropsychologues pour évaluer les capacités des enfants dans les différents domaines et poser un diagnostic (par exclusion).

Il conviendra de ne pas attendre que l'élève soit en situation d'échec pour associer psychologue scolaire, membres du RASED et de la santé scolaire à votre démarche.

Participation

- Marie-France LUTRIN (vice-présidente de l'Association Départementale des Parents d'Enfants Intellectuellement Précoces)
- Catherine BARRAUD (psychiatre, spécialiste de l'enfant intellectuellement précoce)
- Ghislaine REILLE (neuropsychologue clinicienne, spécialiste des troubles des apprentissages)
- Sylvie VIALAT, Hélène LEPESANT (médecins du service de santé scolaire)
- Marie-Dominique BOSSERT, Annick BERGER, Laure GUILLOT (infirmières du service de santé scolaire)
- Jacques MENJOZ (enseignant référent)
- Les membres du RASED : Marie-Françoise MOULY, Isabelle MICHAULT (psychologues scolaires), Jean-François CASTAING, Jean-Pierre DUTERTRE, William REFFO, Christelle DEGLI, Jean-Luc TRAINI, Philippe DUNAND, Cathy BATAILLE (maîtres E), Nicole MONBEILLARD, Marc ROUDET (maîtres G)
- Brigitte BOIRARD (directrice de l'école Darantasia) que nous remercions pour son accueil et sa contribution à nos travaux.

Dysorthographe

Définition

Défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques (altération de l'écriture spontanée ou de l'écriture sous dictée.)

Ceci perturbe, dans des proportions variées, la conversion phono-graphique, la segmentation des composants de la phrase, l'application des conventions orthographiques (règles d'usage) et enfin l'orthographe grammaticale.

Il ne s'agit pas d'un trouble des apprentissages mais d'une conséquence directement liée à certains troubles des apprentissages : en cas d'observation de signes d'alerte, se référer aux fiches concernant la dyslexie, la dyspraxie visuo-spatiale, les troubles de la mémoire, l'hyperactivité, les troubles dysexécutifs.

La dysorthographe semble aussi reliée à une absence de stratégies d'anticipation et de vérification.

Signes d'alerte

- Sauts de lettres
- Inversions de syllabes
- Mauvaise segmentation des mots
- Ecriture en phonétique

Vers qui se tourner ?

Psychologue scolaire, RASED, orthophoniste pour un bilan.
Le neuropsychologue pour un bilan complet.